



Le 1^{er} mai 2024, ni pour les actionnaires, ni pour les réactionnaires, manifestons pour nos revendications !

Guerres, massacres des populations civiles, répression antisyndicale, reculs sociaux, privatisations, enrichissement d'une petite minorité et appauvrissement de l'immense majorité, remise en cause de nos droits... l'actualité récente nous rappelle toute la pertinence de la journée internationale des travailleuses et des travailleurs. A l'occasion du 1^{er} mai 2024, la Fédération CGT des services publics appelle à participer aux manifestations organisées dans toute la France :

Contre la guerre, pour le cessez-le-feu immédiat en Palestine et en Ukraine. La Fédération, qui est membre de la campagne internationale Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre l'Etat d'apartheid israélien exige la levée du blocus contre la bande de Gaza, l'acheminement urgent de toute l'aide médicale nécessaire. Elle soutient les israéliens et les palestiniens qui manifestent courageusement contre Netanyahu et qui affirment que le génocide contre la population de Gaza doit cesser.

Pour la paix, ce qui revient à demander que cesse le commerce des armes, dont la France est devenue le deuxième exportateur sur le plan mondial ! Les 413 milliards d'euros consacrés à l'économie d'armement par Macron devraient être consacrés à répondre aux besoins sociaux de l'immense majorité de la population.

Pour des services publics, mis en œuvre par des fonctionnaires et des agents publics qualifiés, formés, en nombre suffisant et rémunérés sur la base d'un point d'indice à 6 euros (soit un brut en début de carrière à 2200 euros mensuels). Cela passe par développer l'emploi public, à contrario de ce que prépare le gouvernement avec le nouveau projet de loi Guérini faussement appelé pour « l'efficacité de la Fonction publique ».

Contre la répression anti syndicale et des mouvements sociaux : des centaines de syndicalistes sont menacés, inquiétés par la « justice » parce qu'ils ont mené des actions qui ne plaisaient pas au pouvoir politique. Cela doit cesser. Nous demandons la relaxe de tous les militants et syndicalistes inculpés, ou sous le coup d'un réquisitoire les condamnant en raison de leur activité revendicative.



Un peu d'histoire...

En 1884, les syndicats américains décident de s'organiser pour revendiquer - par la grève - la durée de la journée de travail à 8 heures. Ils fixent la date du 1^{er} mai 1886 pour une journée nationale de grève. Le 1^{er} mai 1886 des centaines de milliers d'ouvriers défilèrent dans tout le pays pour cette seule revendication.

A Chicago, quelques quarante mille ouvriers sont en grève. Ce mouvement se poursuit et des briseurs de grève envoyés par la réaction patronale agressent les grévistes. Le 4 mai, quatre travailleurs grévistes sont tués. En 1889, les congressistes de l'Internationale ouvrière décident de faire du 1^{er} mai, chaque année la Journée internationale de lutte des travailleurs. Le 1^{er} mai 1891 le mouvement de grève est massif. En France il prend une tournure tragique : c'est le massacre de Fourmies dans le Nord où des grévistes et leurs familles seront fusillés par l'armée. Le 1^{er} mai n'est pas la « fête du travail », c'est une journée internationale de manifestations et de revendications.

JE ME SYNDIQUE



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @

À remettre à une syndiquée CGT.